

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
PARIS
26, Rue SERPOLLET
75968 PARIS CEDEX 20

AFFAIRE

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE YOHAN DEHAN
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Maître,

Par courrier, vous attirez mon attention, en votre qualité de conseil de Madame Sylvie BAUDIER

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **023800** USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4. AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____
immatriculé(s) : _____ par procès verbal n° _____ dressé par _____ avec le(s) véhicule(s) _____
- 1 fois **031063** CONDUITE D'UN VEHICULE AVEC PORT A L'OREILLE D'UN DISPOSITIF SUSCEPTIBLE D'EMETTRE DU SON ART.R.412-6-1 AL.2 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ , en date du _____
immatriculé(s) : | _____ par procès verbal n° _____ dressé par _____ avec le(s) véhicule(s) _____

Appartenant aux dossiers :

J'ai l'honneur de vous informer qu'à titre exceptionnel, ces avis de contravention ont fait l'objet d'un classement.

Pour information, en aucun cas, une infraction pour dispositif émettant du son n'est devenue en amende forfaitaire majorée pour usage du téléphone au volant. En effet, deux infractions ont été relevé à l'encontre de votre cliente.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à PARIS CEDEX 20, le 26/06/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

